

CHSCT Basse-Normandie

réunion du 7 février 2018

1 – Point d'étape sur le deuxième palier de baisse de charge de la trajectoire GDD.

(Laurence Le Goff /Stéphane Joyaux)

Les documents fournis sont une fois de plus ceux présentés au CE du 30/11/17. Ils ne sont pas adaptés au CHSCT.

La mise en œuvre du deuxième palier a démarré au 1^{er} Janvier et vise à poursuivre la spécialisation des conseillers bi-compétents GDD et accompagnement et la poursuite des transitions professionnelles. Une commission de suivi dans le cadre de l'accord GPEC sera organisée au 1^{er} trimestre 2018. Le SI est en constante évolution notamment pour l'amélioration de la liquidation automatique.

[Les membres du CHSCT s'interrogent sur la réelle « baisse de charge » compte tenu des difficultés des agents GDD sur site et de la session de formation FRG qui a eu lieu au mois de janvier \(8 agents\).](#)

Question du travail d'Arvato :

- en semaine 5 il y a eu 64% d'externalisation des attestations employeurs.
- Arvato bénéficie de mesures d'accompagnement au niveau national et le taux de qualité nationale avoisine les 80%.
- Les soucis qui remontent viennent du fait que le prestataire saisit les AE comme elles arrivent et que la responsabilité revient à l'employeur. Il existe des alertes fortes au niveau national et les anomalies sont remontées au fil de l'eau. Ces alertes sont prises en compte dans la mise en œuvre du deuxième palier.
- Chaque semaine les taux d'externalisation et d'upload sont remontés aux ELD.
[A ce sujet le CHSCT demande à ce que ces informations soient remontées sur tous les sites auprès des agents.](#)

[Une alerte est remontée sur l'utilisation de la GED qui fonctionne de plus en plus mal.](#)

[Une autre alerte sur la non présentation des risques RPS et sur l'intégration des conditions de travail dans le document présenté.](#)

Point sur le processus d'accompagnement, qui s'est déroulé en 3 temps :

- Un bilan du palier 1 réalisé entre les ELD et la DT
- Des échanges ELD / Conseillers en charge de l'indemnisation (permettant de recueillir leurs perceptions du « quotidien »)
- Proposition du palier 2 suite aux échanges ELD / DTD / DT / Coordination projet (préconisation : De plus d'échanges entre les conseillers GDD et les ELD)

Les verbatim des conseillers GDD suscitent des retours à 3 niveaux :

- Une organisation non stabilisée qui ne permet pas d'être pleinement proactif
- Des difficultés liées à l'externalisation
- Une évolution des charges et des activités

L'accompagnement est poursuivi et intensifié suite aux constats du palier 1.

La formation sur la proactivité est plus ou moins difficile selon les groupes. Proposition de co-animation avec un psychologue du travail.

Un groupe de travail concernant l'organisation du travail lié aux mails.net a été constitué pour mettre ses conclusions à disposition des ELD et des conseillers après validation en DT.

Outils « activités et pilotage » : venue d'un ergonome sur le site d'Argentan », le CHSCT salue cette initiative et souhaiterait qu'elle puisse être déployée ailleurs.

[Axe de travail sur le plan de la santé : création de fiches de préconisation.](#)

2 – Echanges en vue de la préparation du plan de prévention

Les membres du CHSCT regrettent que les chiffres QVT de décembre 2018 qui ont été remontés le 5 janvier ne soient pas présentés.

14 risques ont été identifiés pour la réalisation du plan de prévention (risques psycho-sociaux, risques d'agression, risques routier, risques liés à l'activité physique, risques de chute, risques liés à la manutention mécanique, risques liés aux produits, aux émissions, aux déchets, risques liés aux agents biologiques, risques liés aux équipements de travail, risques liés à l'environnement de travail, risques d'incendie, d'explosion, risques liés à l'électricité, risques d'attentat et risques majeurs naturels ou technologiques).

Les différents dispositifs d'expression :

- Baromètre social. Retour au niveau national en juin qui sera partagé en région
- Indicateur QVT (7 question du baromètre social) -> juin et décembre, mesures par sites plateforme IPSOS
- L'évaluation des RPS -> régional dans le cadre du Document Unique et par site
- Réunion d'expression (nouvel outil récemment présenté sur site) qui débiteront au 2nd trimestre 2018 avec des agents volontaires et a minima une fois par trimestre.

Le CHSCT alerte pour que le retour sur site des questionnaires se fasse partout et que le document soit présenté tel que afin de rassurer sur l'anonymat de ces enquêtes.

Les points à travailler pour le plan de prévention :

- RPS à travailler : exigences émotionnelles, contraintes de rythme, reconnaissance du travail et accompagnement aux changements
- Points forts : qualité des rapports sociaux et travail, qualité du travail conciliation vie professionnelles vie privé, vision claire des contributions et objectifs
- Points d'amélioration : manque de reconnaissance, anticipation de l'accompagnement aux changements, l'exposition aux contraintes de rythme, contraintes émotionnelles.

[Faire comprendre aux managers l'intérêt collectif du document unique RPS et accompagner les sites dans la construction de leurs documents uniques tant RPS que Sécurité.](#)

Alerte sur la Ferté Macé : souci d'effectif et charge de travail sur tous les champs.

La direction rappelle que c'est un point relais qui doit mutualiser avec Flers -> elle fera un point avec DTD et DAPE.

Alerte sur la situation des Directions Territoriales

-> VOTE D'UN CHSCT EXTRA A L'UNANIMITE DES ORGANISATION SYNDICALES SUR CE SUJET

Vos représentantes SNU au CHSCT :

Marie-Noëlle EUDES et Marie SEILLIER